

PRÉFACE

L'édition 2023 du guide des règlements des compétitions de sauvetage de l'ILS régit les championnats de l'ILS et les compétitions sanctionnées par l'ILS. Le guide des règlements peut, à leur discrétion, être utilisé par les organisations membres pour leurs compétitions nationales. Toute modification ou clarification concernant les règlements, les normes ou les procédures pour les compétitions de l'ILS sera publiée sous forme de communiqués sur le site web de l'ILS à l'adresse suivante : www.ilsf.org.

Pour les championnats du monde de l'ILS, consultez le manuel des championnats du monde de sauvetage pertinent (au www.ilsf.org) en conjonction avec le guide des règlements des compétitions de sauvetage de l'ILS.

Dans cette édition 2023, les changements reflètent les initiatives de la Commission du sport, les recommandations du Comité des règlements sportifs, la consultation des principales parties prenantes, ainsi que les commentaires reçus des membres de l'ILS. Les principaux changements pour l'édition 2023 sont surlignés en jaune pour faciliter la consultation. La Commission du sport attire votre attention sur les changements significatifs suivants par rapport à l'édition précédente du Guide des règlements de compétition de l'ILS.

Général

- Diverses mises en forme, modifications éditoriales et autres changements qui n'affectent pas la tenue ou les règlements de compétition.
- Ajout d'un libellé indiquant que les changements apportés au Guide des règlements des compétitions de sauvetage de l'ILS reflètent les initiatives de la Commission du sport, les recommandations du Comité des règlements du sport, les consultations avec les principaux intervenants et les commentaires reçus de la part des membres de l'ILS.

SECTION 1 – THE INTERNATIONAL LIFESAVING FEDERATION

Général

- Diverses mises en forme, modifications éditoriales et autres changements qui n'affectent pas la tenue ou les règlements de compétition.

SECTION 2 — RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX ET PROCÉDURES

Général

- Diverses modifications éditoriales et autres changements qui affectent le déroulement de toute compétition.

Point 4.1E

- Ajout d'un uniforme spécifique pour les officiels de haut niveau à des fins d'identification.

Point 4.3

- Révision du rôle des officiels et le reclassement des rôles dans les catégories technique, juge, indépendant, autre, et Sécurité. Le poste de juge de virage (piscine) a également été ajouté à la section des juges techniques.

Point 11

- Ajout des groupes d'âge Maîtres pour les épreuves de relais à quatre personnes.

Point 14

- Les définitions des catégories individuelles et d'équipe ainsi que des points obtenus ont été déplacées du point détaillant le contrôle du dopage vers un nouveau S2-14. Tous les points suivants ont été renumérotés.

Point 15

- Comme ci-dessus, les définitions des catégories individuelles et d'équipe ainsi que des points ont été déplacées dans le nouveau S2-14 et une référence a été faite dans le S2-15 au point détaillant le contrôle du dopage.

Point 18B

- Il y a une précision, les compétiteurs, qui ne se « marshall » pas ou qui ne prennent pas le départ d'une épreuve, bien qu'ils soient disqualifiés selon les règlements, peuvent être notés « did not start » (DNS) ou similaire.

Point 18C

- Ajout d'une nouvelle catégorie de disqualification « did not start » (DNS).

Point 19.2B

- Il y a une clarification, les officiels peuvent, à leur entière discrétion, revoir une décision d'ordre d'arrivée, mais que les décisions d'ordre d'arrivée ne peuvent pas faire l'objet d'un protêt ou d'un appel.

Point 19.2G

- Il y a une confirmation qu'aucuns frais de protêt ne seront exigés si un juge-arbitre transmet un protêt directement à un comité d'appel sans avoir préalablement pris une décision sur le protêt.

SECTION 3 — ÉPREUVES EN PISCINE

Général

- Diverses modifications éditoriales et autres changements qui affectent le déroulement de toute compétition.

Point 3.2

- Les règlements relatifs au portage du mannequin ont été modifiés afin d'éliminer les règlements « difficiles à juger, » en particulier pour juger les couloirs centraux d'une épreuve. Ces modifications permettront de réduire les disqualifications pour des raisons techniques et d'améliorer la présentation de l'épreuve. Il n'y aura plus de disqualification si le mannequin est saisi par la gorge (le cou), la bouche, le nez ou les yeux, ou s'il est porté avec un bras au-dessus ou autour de la gorge (le cou) du mannequin. Cependant, il a été déterminé que :
 - o Les compétiteurs doivent porter le mannequin avec la tête tournée vers la direction du portage.
 - o Le mannequin ne doit pas être saisi par les bouchons d'étanchéité.

Point 3.3A

- Il y a une précision, que les compétiteurs peuvent se tenir debout (dans un bassin d'une profondeur minimale) lorsqu'ils attachent une bouée tube autour d'un mannequin dans les épreuves de remorquage de mannequins.

Point 3.4C

- Il est précisé que les « handlers » de mannequins, en utilisant au moins une main, positionnent et maintiennent le mannequin à la verticale, face au mur de virage, à sa position de flottaison naturelle n'importe où à l'intérieur du couloir alloué.

Point 4.4D

- La terminologie relative à la répartition des places en finale a été revue, afin qu'en finale, lorsque des compétiteurs ou des équipes se retirent, il soit possible de procéder à une nouvelle répartition si les délais sont suffisants.

Point 5.1E

- Un paragraphe supplémentaire a été ajouté pour clarifier la manière de déterminer les temps et d'attribuer les places aux compétiteurs si l'équipement de chronométrage automatique tombe en panne ou si la touche d'un compétiteur n'est pas enregistrée dans les épreuves en piscine.

Point 11.2B

- Il est précisé que dans le remorquage de mannequin avec palmes, le « handler » doit tenir le mannequin avec au moins une main, le positionner et le maintenir debout, face au mur de virage, à sa position de flottaison naturelle, n'importe où dans le couloir alloué. Le handler peut lâcher le mannequin une fois que le compétiteur a touché le mur de virage, mais il doit le lâcher dès que le compétiteur a délibérément établi le contact avec le mannequin pour le sécuriser en vue du remorquage.

Point 12.2G

- Il est précisé que dans le sauveteur d'acier, le « handler » doit tenir le mannequin avec au moins une main, le positionner et le maintenir debout, face au mur de virage, à sa position de flottaison naturelle, n'importe où dans le couloir alloué. Le handler peut lâcher le mannequin une fois que le compétiteur a touché le mur de virage, mais il doit le lâcher dès que le compétiteur a délibérément établi le contact avec le mannequin pour le sécuriser en vue du remorquage.

Point 13

- Une nouvelle épreuve a été ajoutée, le « medley » de sauvetage avec mannequin. Le premier 50 m, est semblable au portage du mannequin, et le deuxième 50 m, est semblable à la fin de l'épreuve du sauveteur d'acier.

Note

- o Toutes les épreuves de sauvetage en piscine suivantes ont été renumérotées.

Point 14.1A

- La zone de lancer de la corde a été redéfinie et l'utilisation obligatoire de cordes marquées a été supprimée. La zone de lancer est maintenant définie comme la zone allant du bord vertical de la piscine à l'avant et une ligne prolongée non marquée du milieu des cordes d'un couloir jusqu'au bord de la piscine ou à la plate-forme surélevée. La ligne arrière de la zone de lancer n'a pas besoin d'être marquée, mais un minimum de 2,0 m est requis au-delà du bord vertical de la paroi du bassin pour permettre un lancer et une réception sans d'entrave. En outre, deux notes ont été ajoutées :

1. Note

- o Les compétiteurs devront toujours rester dans leur couloir, mais avec ce changement, l'objectif des officiels est maintenant de ne pas interférer avec une autre équipe lors d'une épreuve.

2. Note

- o Bien que cela ne soit pas obligatoire, pour assurer une zone dégagée pour le lancer et le remorquage de la victime, une ligne au sol, une corde temporaire ou un ruban peuvent être placés à environ 2,0 m derrière le bord vertical du mur de la piscine. Un mouvement vers l'arrière du compétiteur dans cette zone ne sera pas considéré comme une disqualification.

Point 3.1C

- Une formulation supplémentaire a été ajoutée pour détailler l'utilisation des systèmes électroniques et l'enregistrement des résultats des épreuves.

Point 14.1E

- Il a été précisé que dans l'épreuve de lancer de la corde, la victime peut rompre son contact avec la barre transversale après le signal de départ, mais elle doit saisir la barre transversale avec sa main lorsqu'elle utilise une partie de son corps pour attraper la corde ou pour la saisir avec l'autre main.

Point 14.1G

- La ligne arrière de la zone de lancer ayant été supprimée, il a été précisé que le lanceur doit remorquer sa victime à l'aide de ses bras et qu'il n'est pas autorisé à marcher ou à courir en tenant la corde à lancer dans ses mains ou autour de son corps, ni à marcher délibérément à reculons tout en hissant sa victime jusqu'au mur d'arrivée.
- Les compétiteurs sont tenus de rester dans leur couloir pour les besoins des officiels. Cependant, l'accent n'est pas mis sur le placement des pieds sur une ligne, mais plutôt sur la nécessité de ne pas interférer avec une autre équipe dans une épreuve.

Point 15.1A

- Clarification de la procédure de départ pour l'épreuve de relais avec mannequin.

Point 15.1G

- Pour la transition entre le deuxième et le troisième compétiteur dans le relais mannequin, les règlements ont été modifiés pour permettre au troisième compétiteur de toucher et/ou de saisir le mannequin avant que le deuxième compétiteur n'ait touché le mur de virage. Cependant, le troisième compétiteur ne doit pas relâcher le contact avec le mur de virage ou le bloc de départ avant que le deuxième compétiteur n'ait touché le mur de virage.

Point 17.1D

- Pour la transition entre le troisième et le quatrième compétiteur dans l'épreuve du relais « medley », les règlements ont été modifiés pour permettre au quatrième compétiteur de toucher ou d'attraper la bouée tube, le harnais et la ligne d'une main avant que le troisième compétiteur touche le mur de virage. Cependant, le quatrième compétiteur ne doit pas relâcher le contact avec le mur de virage ou le bloc de départ avant que le troisième compétiteur n'ait touché le mur de virage.

Point 18.1C

- Pour la transition entre le deuxième et le troisième compétiteur dans l'épreuve de relais sauveteur d'acier, les règlements ont été modifiés pour permettre au troisième compétiteur de toucher ou de saisir le mannequin d'une main avant que la tête du mannequin ne brise la surface de l'eau, mais le troisième compétiteur ne peut pas relâcher son contact avec le mur de virage ou le bloc de départ, avant que la tête du mannequin brise la surface de l'eau. En outre, il est précisé que le mannequin ne doit pas être lâché par le deuxième compétiteur avant que le troisième compétiteur ait saisi le mannequin, c'est-à-dire qu'une main d'au moins un compétiteur doit être en contact avec le mannequin à tout moment.

Point 18.1D

- Pour la transition entre le troisième et le quatrième compétiteur dans l'épreuve relais sauveteur d'acier, les règlements ont été modifiés pour permettre au quatrième compétiteur

de toucher ou de saisir le mannequin d'une main avant que le troisième compétiteur n'ait touché le mur de virage, mais il ne peut pas relâcher son contact avec le mur de virage ou le bloc de départ avant que le troisième compétiteur n'ait touché le mur de virage. En outre, il est précisé que le mannequin ne doit pas être lâché par le troisième compétiteur avant que le quatrième compétiteur ait saisi le mannequin, c'est-à-dire qu'une main d'au moins un compétiteur doit être en contact avec le mannequin à tout moment.

Point 19

- Une nouvelle épreuve a été ajoutée, le relais 4 x 50 m sauvetage avec remorquage. Les deux premières étapes de cette épreuve sont similaires à celles du relais 4 x 50 m « medley » et du relais sauveteur d'acier. Dans la dernière manche, une victime consciente est remorquée dans une bouée tube, jusqu'à l'arrivée par le troisième compétiteur qui porte des palmes.

Section 3 Codes DQ

- Les codes de disqualification ont été mis à jour pour refléter les règlements actualisés des épreuves ainsi que pour supprimer les disqualifications redondantes et l'attribution des nouveaux numéros qui s'ensuit. En outre, des codes ont été ajoutés pour les nouvelles épreuves, soit le « medley » de sauvetage avec mannequin et le relais sauvetage avec remorquage.

Diagrammes

- Deux nouveaux diagrammes ont été introduits : le « medley » de sauvetage avec mannequin et le relais sauvetage avec remorquage.

SECTION 4 — ÉPREUVES EN MER

Général

- Diverses modifications éditoriales et autres changements qui affectent le déroulement de toute compétition.

Point 2.3

- Il a été précisé, à l'aide d'exemples, que le processus de départ des épreuves doit se faire en trois étapes, en commençant par un signal ou une commande indiquant « À vos marques », suivi d'un signal ou d'une commande indiquant « Soyez prêts », puis d'un signal de départ ou d'une commande indiquant « Partez ». Des exemples spécifiques sont fournis pour un certain nombre de types d'épreuves.

Note

- La procédure de départ des drapeaux sur plage se trouve dans les règlements spécifiques de cette épreuve.

Point 4.5

- Il a été clarifié que le nombre maximum de compétiteurs dans une épreuve sauveteur d'acier est de 24 comme détaillé dans S4-4.5 et S4-22.

Point 5.2

- Il a été précisé que la ligne de départ de la nage dans les brisants peut être soit une ligne dans le sable, soit une corde de couleur vive tendue entre deux poteaux.

Point 6.1

- Pour la nage dans les brisants en équipes, il a été précisé qu'au moment du « marshaling, » les compétiteurs de chaque équipe seront alignés l'un derrière l'autre. Par la suite, sous la direction d'un officiel, la ligne de compétiteurs la plus proche du bord de l'eau s'alignera sur l'aire de compétition dans l'ordre, le numéro 1 se trouvant à gauche, face à l'eau. La première ligne de compétiteurs est ensuite suivie par la deuxième et la troisième ligne. (Cette procédure répartit les compétiteurs de chaque équipe sur la ligne de départ.)

Point 7.1D

- Il y a une précision, que dans l'épreuve du sauvetage avec bouée tube, il n'est pas nécessaire que le nageur avec la bouée tube, aide les sauveteurs à traîner ou à porter la victime jusqu'à la ligne d'arrivée, ni que le nageur avec la bouée tube franchisse la ligne d'arrivée de l'épreuve du sauvetage avec bouée tube.

Point 7.2H

- Il y a une précision, que dans l'épreuve du sauvetage bouée tube, la victime n'est pas autorisée à nager en dos crawlé ou à nager dans tout autre style de nage impliquant une sortie hors de l'eau. Cependant, la victime peut aider en godillant sous l'eau et aussi en repositionnant ses bras devant sa tête pour s'orienter ou pour se protéger si elle prend une vague.

Point 7.3

- Il a été précisé que la ligne de départ de l'épreuve du sauvetage bouée tube peut-être soit une ligne dans le sable, soit une corde de couleur vive tendue entre deux poteaux. De plus, toute corde placée sur la ligne de départ peut être enlevée une fois que les compétiteurs sont en ligne et avant le départ, si on craint que la bouée tube s'y accroche.

Point 12.3

- Il y a eu une clarification, si un bâton est lâché dans une épreuve de relais sprint sur plage, le receveur peut récupérer le bâton et continuer la course, mais seulement dans le couloir qui lui a été attribué.

Point 16.6A

- Il a été clarifié, que le parcours pour le relais surf ski maître sera le même que celui du surf ski dans le relais sauveteur d'acier et que les compétiteurs doivent contourner toutes les bouées

dans l'eau, y compris les bouées de natation, les quatre bouées noires et blanches et les trois bouées de surf ski orange, à moins d'un avis contraire.

Point 16 (Fin)

- Une note a été ajoutée au diagramme du relais surf ski maître selon laquelle les drapeaux de virage doivent être placés par l'arbitre ou son délégué en fonction des conditions de l'eau au moment de la course. Par exemple, les drapeaux de virage devraient être placés à environ 5 m du bord de l'eau dans le cas d'une chute abrupte dans l'eau et/ou d'un déversement important sur le rivage pour des raisons de sécurité, d'équité et de fonctionnalité. Cependant, sur une plage plate et/ou avec peu de vagues, les drapeaux de virage peuvent être placés au bord de l'eau ou dans l'eau pour minimiser la distance de course. La ligne de changement peut être placée sur la plage ou dans l'eau en fonction des conditions et de l'emplacement des drapeaux de virage.

Point 17.2

- Il a été précisé que la ligne de départ de la course en aquaplane peut être soit une ligne dans le sable, soit une corde de couleur vive tendue entre deux poteaux.

Point 18.6A

- Il a été clarifié, que le parcours pour le relais aquaplane maître sera le même que celui de l'aquaplane dans le relais sauveteur d'acier et que les compétiteurs doivent contourner les bouées de natation et les quatre bouées noires et blanches à moins d'un avis contraire.

Point 17 (Fin)

- Une note a été ajoutée au diagramme du relais aquaplane maître, selon laquelle les drapeaux de virage doivent être placés par l'arbitre ou son délégué en fonction des conditions de l'eau au moment de la course. Par exemple, les drapeaux de virage devraient être placés à environ 5 m du bord de l'eau dans le cas d'une chute abrupte dans l'eau et/ou d'un déversement important sur le rivage pour des raisons de sécurité, d'équité et de fonctionnalité. Cependant, sur une plage plate et/ou avec peu de vagues, les drapeaux de virage peuvent être placés au bord de l'eau ou dans l'eau pour minimiser la distance de course. La ligne de changement peut être placée sur la plage ou dans l'eau en fonction des conditions et de l'emplacement des drapeaux de virage.

Point 19.1F

- La note à l'arrivée de la course en aquaplane a été modifiée comme suit : Bien que les deux compétiteurs doivent être en contact avec l'aquaplane au moment où le premier compétiteur franchit la ligne d'arrivée pour enregistrer un résultat de fin de course, il n'est pas nécessaire que le deuxième compétiteur franchisse la ligne d'arrivée debout et/ou en contact avec

l'aquaplane. Cependant, toutes les équipes sont priées de se déplacer immédiatement du côté de la ligne d'arrivée sur la rive pour aider les officiels et permettre aux autres équipes de finir.

Point 20 (Fin)

- Une note a été ajoutée au diagramme du relais sauveteur d'acier des maîtres, elle indique que les drapeaux de virage doivent être placés par l'arbitre ou son délégué en fonction des conditions de l'eau au moment de la course. Par exemple, les drapeaux de virage devraient être placés à environ 5 m du bord de l'eau dans le cas d'une chute abrupte dans l'eau et/ou d'un déversement important sur le rivage pour des raisons de sécurité, d'équité et de fonctionnalité. Cependant, sur une plage plate et/ou avec peu de vagues, les drapeaux de virage peuvent être placés au bord de l'eau ou dans l'eau pour minimiser la distance de course. La ligne de changement peut être placée sur la plage ou dans l'eau en fonction des conditions et de l'emplacement des drapeaux de virage.

Point 21.1

- Il a été clarifié, qu'à moins d'un avis contraire de l'organisateur ou du comité de compétition, la séquence fixe des épreuves de l'épreuve M en mer sera la suivante : natation, aquaplane et surf ski.

Point 21.2

- Il a été clarifié pour le parcours de l'épreuve M en mer que, pour le départ, les compétiteurs doivent courir en ligne droite pour environ 25 mètres (selon les conditions de la plage) jusqu'au bord de l'eau. Les aquaplanes et les surfs skis doivent être placés, à l'endroit indiqué, avant le début de la course.

Point 22.1

- Il a été clarifié que, à moins d'un avis contraire de l'organisateur ou du comité de compétition, toutes les manches de qualification nécessaires pour atteindre la finale des épreuves éliminatoires du sauveteur d'acier seront organisées selon le format traditionnel de manches, et non selon le format éliminatoire.
- Les finales se dérouleront généralement avec un maximum de 24 compétiteurs. Le nombre d'éliminations à chaque manche d'une épreuve avec 24 compétiteurs sera de 8 par manche. Si le nombre de compétiteurs est plus grand ou plus petit, l'organisateur ou le juge-arbitre précisera le nombre d'éliminations à chaque course éliminatoire.
- L'ordre des épreuves pour les manches des finales éliminatoires sera le suivant :
 1. Course : natation, planche, ski.
 2. Course : ski, planche, natation.
 3. Course : planche, natation, ski.

- Il a également été clarifié que le classement final (et les points attribués à l'équipe) dans les épreuves de sauveteur d'acier éliminatoires dépendra de la manche et de la place où un compétiteur est éliminé.

Point 23.1

- Il a été souligné, par le biais d'une note supplémentaire (2), que pour la dernière épreuve du relais sauveteur d'acier, les coureurs sont autorisés à entrer dans l'eau pour toucher le compétiteur-arrivant et peuvent marcher dans l'eau, plonger depuis le fond (tel que défini), attraper des vagues et/ou courir jusqu'au drapeau de virage, mais ils sont autorisés à ne nager à aucun moment (cela inclut toute action des bras pour attraper ou rester sur une vague).

Diagrammes

- Les diagrammes pour la nage dans les brisants, la nage dans les brisants en équipe, le sauvetage avec bouée tube, l'épreuve course-nage-course, le relais surf ski maître, le sauvetage avec aquaplane, le sauveteur d'acier et le relais sauveteur d'acier ont tous été modifiés pour changer la couleur de la bouée de natation à gauche de l'orange au rouge/jaune.
- Les épreuves : sprint sur plage, relais sprint sur plage, course sur plage et le relais course sur plage, ont tous été mis à jour pour corriger les erreurs dans les diagrammes précédents.
- De plus, l'emplacement des drapeaux sur la plage et les distances de course ont été corrigés pour les courses individuelles et les relais sauveteurs d'acier maîtres soient identiques aux relais aquaplane et surf ski maître.
- En outre, une note a été ajoutée au diagramme des courses individuelles et des relais sauveteurs d'acier, aquaplane et surf ski maître selon laquelle les drapeaux de virage doivent être placés par l'arbitre ou son délégué en fonction des conditions de l'eau au moment de la course. Par exemple, les drapeaux de virage devraient être placés à environ 5 m du bord de l'eau dans le cas d'une chute abrupte dans l'eau et/ou d'un déversement important sur le rivage pour des raisons de sécurité, d'équité et de fonctionnalité. Cependant, sur une plage plate et/ou avec peu de vagues, les drapeaux de virage peuvent être placés au bord de l'eau ou dans l'eau pour minimiser la distance de course. La ligne de changement peut être placée sur la plage ou dans l'eau en fonction des conditions et de l'emplacement des drapeaux de virage.